

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 juin 2016

DEMANDE DE SUBVENTION FOND DE SOUTIEN D'INVESTISSEMENT 2016

Le conseil municipal à l'unanimité des présent sollicite auprès de la préfecture la subvention du fond de soutien à l'investissement 2016 pour les travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux pour un montant hors taxes estimé à : 13 010 € HT au titre de l'année 2016.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES COMMUNES FRAGILES

Le conseil municipal à l'unanimité des présent sollicite auprès Du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle une subvention au titre des communes fragiles de Meurthe et Moselle pour les travaux de réfection du mur périphérique de la zone citerne incendie pour un montant hors taxes estimé à : 17 973.65 € HT au titre de l'année 2016.

CREATION D'UNE REGIE DES RECETTES

Le conseil municipal décide la création d'une régie des recettes sises 28 grande rue 54480 TANCONVILLE qui fonctionnera du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Cette régie encaissera :

Les chèques de cautions pour la location de la salle polyvalente

Les chèques repas organisés par la commune

Les dépôts en numéraire

Les dons de toutes sortes

NOMINATION REGISSEUR

Suite à l'ouverture d'une régie, Le conseil à l'unanimité des présents

DECIDE

- De nommer comme régisseur titulaire : Madame MATHIEU Irène, et comme régisseur suppléant : Mme Catherine CHOLVIN
- Aucune indemnisation ne sera donnée au régisseur titulaire et suppléant.
- Les Régisseurs et suppléants ne seront en aucun cas responsable pénalement et pécuniairement.

AUTORISE

Le maire à signer tous les documents relatif à cette régie.

LOCATION SALLE DES FÊTES

Entendu l'exposé de Mr le Maire, le conseil municipal décide de fixer la caution de la salle des fêtes au prix de 150 €.

Cette caution sera encaisser par la trésorerie de Blamont et restituée après la remise des clés par le locataire, déduction faite du prix de locations de la salle.

En cas de problèmes un titre de recette sera émis pour la location et un autre pour les dégâts éventuels ou pour des raisons de propreté des locaux.